

Relations internationales:
relations-internationales@upf.pf
40.80.39.61



GUIDE

DU CANDIDAT

ERASMUS+



Table des matières

L'étudiant Erasmus et ses études	3
Conditions de participation	3
Principes de l'échange.....	3
Financer sa mobilité Erasmus +	3
La bourse européenne Erasmus +	3
L'allocation de transport.....	4
Le logement.....	4
Dates limites de dépôt des dossiers.....	4
Assurance et couverture sociale	4
Les étapes et la marche à suivre pour accéder à un programme d'échange Erasmus.....	5
Avant la mobilité	5
Pendant la mobilité	6
Après la mobilité	6
Partenaires Erasmus de l'UPF	6
Informations pratiques.....	6



L'étudiant Erasmus et ses études

Erasmus+ est un programme développé par l'Union Européenne pour promouvoir la mobilité des étudiants et la coopération dans l'Enseignement Supérieur européen.

Étant inscrit à l'université, ce programme vous permet d'effectuer une partie reconnue de votre cursus :

- dans une université européenne partenaire
- pour une période allant de 3 mois minimum à 12 mois maximum (pour les stages) et de 1 à 2 semestres (échange universitaire).

Conditions de participation

- Être inscrit à l'UPF ;
- Avoir achevé au moins une année d'études supérieures ;
- Avoir une bonne pratique de la langue de l'université d'accueil.

Principes de l'échange

- Paiement des droits d'inscription à l'UPF mais exonération des droits de scolarité dans l'université d'accueil ;
- Le système européen de transfert de crédits (ECTS) permet de valider les crédits obtenus durant un séjour Erasmus+. Avant de commencer votre période d'études, vous recevrez un contrat de mobilité de la part de l'UPF pour fixer la nature de ces crédits. Attention : vous n'obtenez pas le diplôme de l'université partenaire même si vous partez une année ;
- Vous vous engagez à suivre des cours représentant un total de 30 ECTS par semestre.

Financer sa mobilité Erasmus +

La bourse européenne Erasmus +

Cette bourse représente 85 900 XPF (720€) pour les étudiants ressortissants de l'Université de la Polynésie française.

Après la commission des bourses, une notification d'attribution de l'allocation Erasmus+ vous sera fournie.

Attention : le versement de cette aide est conditionné par l'envoi entre le 1 et le 5 de chaque mois d'une attestation de présence mensuelle (fournies par les relations internationales de l'UPF) à Madame Laurence BONISLAWSKI de la Direction des finances de l'UPF.

L'allocation de transport

Pour vous aider davantage, une allocation au transport d'un montant maximum de 1 500 € vous est proposée par Erasmus si vous n'êtes PAS boursier. Si vous êtes boursier, vous pouvez faire une demande de Passeport Mobilité auprès du Haut-Commissariat de la Polynésie française afin de bénéficier de la prise en charge, avant votre départ, de votre billet d'avion aller/retour.

La demande de Passeport Mobilité est à faire sur <http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Etudiants-Formation/CONTINUITE-TERRITORIALE/Passeport-mobilite-etudes>

Le logement

La plupart du temps, une chambre en résidence universitaire peut vous être proposée par l'intermédiaire de votre université d'accueil.

Vous avez également la possibilité de partager un appartement en collocation non loin du campus.

Dates limites de dépôt des dossiers

- **1^{er} février** pour un départ au premier semestre de l'année suivante ou pour l'année entière
- **30 septembre** pour un départ au second semestre

Assurance et couverture sociale

Vous devrez souscrire à une assurance privée avant votre départ.

Les étapes et la marche à suivre pour accéder à un programme d'échange Erasmus

Avant la mobilité

1. Parlez de votre projet au service des RI¹ de l'UPF.
2. Faites un premier choix de cours (disponibles sur le site de l'université sélectionnée) et le soumettre à votre RP² en lui présentant le projet.
3. Une fois votre projet approuvé par votre RP, remplissez le formulaire de candidature à la mobilité³ en joignant les pièces justificatives demandées et remettez le tout au service des RI.
4. Le service des RI envoie votre nomination à l'université sélectionnée.
5. L'université d'accueil vous transmet la demande d'admission à compléter en ligne (des pièces justificatives supplémentaires vous seront parfois demandées, le service des RI vous accompagnera dans ces démarches).
6. Réception de votre lettre d'admission dans l'université choisie permettant de poursuivre vos démarches (logements, assurance...).
7. Complétez la demande d'allocation Erasmus⁴ à retirer aux RI⁵.
8. Signature du contrat de mobilité Erasmus.
9. Complétez et signez votre contrat d'études Erasmus (annexe 1) et signez la charte de l'étudiant Erasmus (annexe 3)
10. Si vous êtes boursier : téléchargez et complétez la demande de passeport mobilité afin que le Haut-Commissariat prenne en charge le billet d'avion A/R.
11. Le service des RI vous remet votre notification d'attribution de la bourse et vos attestations de présence à faire remplir et à envoyer chaque mois pendant votre mobilité.

¹ Service des Relations internationales (Bâtiment A, à gauche à l'entrée de la scolarité)

² Responsable pédagogique

³ A retirer aux RI ou à télécharger sur l'ENT

⁴ Document à retirer aux RI (dates limite de dépôt : 31 mai pour départ au 1^{er} semestre et 15 novembre pour départ au 2nd semestre).

Pendant la mobilité

1. Soyez assidus au cours et envoyez entre le 1 et le 5 de chaque mois une attestation de présence signée au service financier.
2. Envoyer un témoignage de mobilité à Virginia Godefroy en fin de séjour.

Après la mobilité

1. L'établissement d'accueil fournit votre relevé de notes à l'UPF dans un délai de 5 semaines suivant la parution des résultats et l'UPF vous transmet votre relevé de notes officiel.
2. A votre retour, vous devrez obligatoirement remettre à votre RI le formulaire de fin de mobilité destiné à relater votre expérience Erasmus+.

Partenaires Erasmus de l'UPF

Espagne :

- ✓ Université de Castilla-La Mancha - Albacete https://www.uclm.es/?sc_lang=es
- ✓ Université d'Almería - Almería <https://www.ual.es/fr>

Suisse :

- ✓ Université de Neuchâtel – Neuchâtel <https://www.unine.ch/>
- ✓ Zurich University of Teacher Education - Zurich <https://phzh.ch/en/>

Italie :

- ✓ Université de Rome « La Sapienza » - Rome (cours en anglais)
<https://www.uniroma1.it/en/pagina-strutturale/home>

Irlande du Nord :

- ✓ Ulster University – Coleraine <https://www.ulster.ac.uk/>

Informations pratiques

- Le service des relations internationales est là pour vous accompagner et vous conseiller tout au long de votre projet.
- Pour partir en Erasmus, il vous est vivement recommandé de vous renseigner au minimum 9 mois avant le début de votre séjour.
- Le programme Erasmus+ pour les étudiants de l'UPF n'est possible que dans les universités européennes (cf. page 3) ayant signée une convention de partenariat avec notre établissement.